



Actualité Nationale

Sommaire

Le chef de l'Etat éteint le flambeau de la paix à Ngozi

Après deux semaines de parcours à travers le pays, le flambeau de la paix a été éteint le 3 septembre 2014 par le Chef de l'Etat S.E Pierre NKURUNZIZA au chef lieu de la province Ngozi. Les cérémonies se sont déroulées en présence de quelques hautes personnalités du pays, l'Ombudsman et des élus du peuple. L'équipe qui a déplacé le flambeau a parcouru plus de 80 communes et a fait plus de 2000 Km. Le chef de l'Etat a félicité cette équipe qu'à

chaque passage a permis de mettre des tôles sur les villages de la paix et sur d'autres infrastructures comme les salles de classe pour les écoles fondamentales, et les bureaux administratifs. Le flambeau de la paix avait été lancé à Matana de la province Bururi il y a une dizaine de jours par le chef de l'Etat NKURUNZIZA. A la même occasion le chef de l'Etat a présidé les cérémonies marquant le 10ème anniversaire de la création de l'équipe le Messenger de Ngozi, qui a contribué à développer le football

Clôture de la prière d'action de grâce organisée par la famille présidentielle

Clôture dimanche le 31 août 2014 de la prière d'action de grâce organisée par la famille présidentielle en province de Ruyigi. Le Président de la République S.E Pierre NKURUNZIZA a présenté ses sincères remercie-

ments à la population de Ruyigi et à toute personne ayant contribué à la réussite de cette activité. Il a également remercié les autorités du pays qui sont allés se joindre à sa famille durant les quatre jours de cette prière.

Le chef de l'Etat éteint le flambeau de la paix à Ngozi 1

Clôture de la prière d'action de grâce organisée par la famille présidentielle 1

Le président de la République reçoit en audience l'Ambassadeur d'Egypte au Burundi 2

Le Premier Vice-Président du Burundi visite une usine de matériel de construction au Kenya 2

Le Flambeau de la paix est arrivé en Mairie de Bujumbura 4

Présentation du rapport d'activités des partis politiques agréés durant le mois d'août 2014 6

Les parents appelés à l'espacement des naissances 6

Sensibilisation sur la stratégie de l'EAC en matière de facilitation du transport et du commerce 7

Le Président de la République reçoit en audience l'Ambassadeur d'Egypte au Burundi

Le Président de la République du Burundi, S.E Pierre NKURUNZIZA a reçu en audience, samedi le 30 août 2014, l'ambassadeur sortant d'Egypte au Burundi, M. Attia Abou Elnaga venu lui présenter ses adieux car il vient de terminer son mandat de deux ans au Burundi.

Le Président NKURUNZIZA a indiqué que les relations entre le Burundi et l'Egypte sont au beau fixe, se réjouissant de l'appui que l'Egypte apporte au Burundi. En effet, a-t-il souligné, l'Egypte a accordé au Burundi une grande part du financement pour le parcours du Flambeau de la paix et a fourni plus de 170.000 tôles qui ont permis de construire des écoles et des villages de paix. L'E-

gypte a aussi fourni un appui logistique à la Radio télévision nationale du Burundi. Par ailleurs, l'Egypte a appuyé dans le domaine de la santé en envoyant au Burundi des médecins spécialistes et en fournissant des médicaments. Le Président NKURUNZIZA a indiqué que l'Ambassadeur Elnaga a promis de plaider pour que son pays appuie le Burundi durant la période électorale. Pour sa part, l'Ambassadeur sortant d'Egypte s'est déclaré satisfait du travail qu'il a accompli au Burundi. Il a souhaité pleins succès au Burundi pour ce qui est du développement, de son intégration régionale et de sa coopération avec les autres pays africains. Il a précisé qu'en ce qui concerne la coopération entre les

pays du bassin du Nil, son pays a été touché par la solidarité du Burundi envers l'Egypte au sujet de l'accord cadre sur le partage des eaux du Nil dans lequel font partie le Burundi et l'Egypte. Il a en outre félicité le Burundi qui, a-t-il dit, se trouve sur la bonne lancée de la démocratie, souhaitant ainsi au Burundi pleins succès aux élections de 2015. L'Ambassadeur Elnaga a promis que l'Egypte appuiera toutes les initiatives qui seront en faveur du peuple burundais. L'Egypte appuie aussi le Burundi dans le domaine de la défense, de la pisciculture, de l'agriculture et de la culture, signale-t-on.

Le Sommet de l'Union Africaine se focalise sur le terrorisme et le trafic de la drogue

Le terrorisme et le trafic de drogue sont une réalité en Afrique et la lutte contre ces fléaux n'est pas facile. Les propos sont d'Idris DEBY, Président tchadien. Il s'exprimait au cours de la conférence sur la paix

et la sécurité en Afrique qui s'est tenue ce mardi 02 septembre 2014 à NAIROBI, la capitale kenyane.

Le Premier Vice-Président de la République, S.E Prosper BAZOMBANZA qui a représenté le Burun-

di dans ces assises, a indiqué dans son discours que le Burundi contribue déjà dans la lutte contre ces fléaux par la participation dans les missions de maintien de la paix dans différents pays.

Le Premier Vice-Président du Burundi visite une usine de matériel de construction au Kenya

En marge du sommet sur la lutte contre le terrorisme en Afrique qui s'est tenu à Nairobi au Kenya, le Premier Vice-Président de la République du Burundi S.E Prosper BAZOMBANZA a visité ce mercredi 03 septembre 2014, une usine de fabrication des matériaux

de construction, et qui a octroyé le matériel au Burundi. L'usine emploie 4000 personnes au Kenya et 600 personnes en République Démocratique du Congo. Les responsables de l'usine ont exprimé le souhait de venir investir au Burundi. Concernant la contribution du Burundi dans

la lutte contre le terrorisme en Afrique, le numéro 2 de l'exécutif burundais a rappelé à ses pairs se trouvant à Nairobi que le Burundi accomplit cette tâche notamment en Somalie et en Centrafrique.

Clôture de la session ordinaire du mois de juin au Sénat

Le vendredi 29 août 2014, le Sénat du Burundi a procédé à la clôture de la session ordinaire du mois de juin. Au cours de cette session, dix projets de loi ont été analysés et adoptés. C'est notamment le projet de loi portant révision de la loi organique sur la création de la police nationale, le projet de loi portant cadre organique des confessions religieuses et le projet de loi sur la Cour Spéciale de

la Commission Nationale des Terres et Autres Biens. Le Président du Sénat Honorable Gabriel NTISEZARANA a en outre appelé les responsables sanitaires de prendre des mesures pour prévenir l'épidémie d'Ebola qui fait des victimes en Afrique de l'Ouest et d'éviter les ruptures de stock du matériel de collecte de sang.

Accueil triomphal du flambeau de la paix par la population à Rwegura en province de Kayanza

Une foule nombreuse, en tête le Président de l'Assemblée Nationale, Honorable Pie NTAVYOHANYUMA natif de la province de Kayanza, le gouverneur de la province de Kayanza et les cadres des différents services de la province, a accueilli avec joie mardi le 02 septembre 2014 dans l'avant midi le flambeau de la paix au niveau de la localité de Rwegura qui constitue la limite entre les communes de Bukinyanya de la province Cibitoke et Muruta de la province de Kayanza, a-t-on constaté sur place. Après son accueil, le flambeau a visité tour à tour une école fondamentale de Rwegura en cours de

couverture en tôle de cette école. Il s'est rendu ensuite au centre urbain de Kayanza à l'hôpital de référence de cette province où on a participé aux travaux de pavage d'une infrastructure en extension mais aussi pour la couverture en tôle de cet hôpital. Enfin, les porteurs du flambeau de la paix ont visité une école primaire de Sakinyinya de la commune Muhanga pour le pavage ainsi que la couverture en tôle de la salle de réunion de cette commune. Ce mercredi le 03 septembre 2014, le Président de l'Assemblée Nationale a remis le flambeau de la paix au gouverneur de la province de Ngozi en compagnie de la Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale.

Audience à l'Ombudsman du Burundi

L'Ombudsman du Burundi, Honorable Mohamed RUKARA a reçu en audience le mardi 02 septembre 2014, les différentes associations qui vont participer à la finale du tournoi de football. C'est un tournoi organisé par les institutions de l'Ombudsman burundais. Il était question de distribuer du matériel nécessaire dans le but de bien se préparer à ce tournoi.

Visite du Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale à Ankara

Le Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale S.E Laurent KAVAKURE, a représenté le Burundi aux cérémonies d'investiture du 12ème Président de la République de Turquie et premier Président élu au suffrage universel, Son Excellence Recep Tayyip Erdogan, tenues à Ankara du 28 au 30 août 2014. Des rencontres bilatérales ont été organisées, parmi lesquelles

celle du Ministre Laurent KAVAKURE avec le Prof. Dr. Kudret BÜLBÜL, Président pour les communautés turques de l'étranger. C'est cette institution, selon le communiqué rendu public "qui octroie des bourses d'études aux étudiants étrangers et le nombre d'étudiants burundais bénéficiaires est passé de 10 en 2012 à 20 en 2014. La partie burundaise plaide pour l'augmentation de ce chiffre.

Le Flambeau de la paix est arrivé en Mairie de Bujumbura

Le Flambeau de la paix lancé par le Président de la République en commune de Matana, province de Bururi est arrivé le samedi 30 septembre 2014 en Mairie de Bujumbura. Tamar SINIGIRIRA, Secrétaire Générale de la Mairie de Bujumbura a accueilli ce Flambeau au nom du Maire de Bujumbura. Dans son intervention, elle a fait savoir que Flam-

beau de la paix est un signe de paix dans le pays. Elle a lancé un appel à tous les citoyens de Bujumbura à matérialiser cette paix qui règne dans le pays à travers le développement des infrastructures communautaires. Ce Flambeau a poursuivi sa route vers la province Bubanza.

Remise des certificats aux formateurs des corps de défense et de sécurité

Le ministre burundais de la Sécurité Publique, M. Gabriel Nizigama, a présidé lundi le 01 septembre 2014 à Bujumbura, une cérémonie de remise des certificats à 35 formateurs des corps de défense et de sécurité en matière des droits de l'homme au cours de l'année 2014. Dans son discours de circonstance, le ministre Nizigama s'est dit heureux de constater que les activités de formation des formateurs des corps de défense et de sécurité ont été couronnées de succès avec un taux de réussite de 70%, dans la mesure où sur 50 candidats formateurs formés depuis début juin jusqu'à fin août dernier (20 officiers de l'armée nationale, 20 officiers de la Police Nationale et 10 du Service National des Renseignements), 35 d'entre eux (15 de l'armée, 10 de la police et 10 du Service National des Renseignements), ont pu remplir les conditions exigées pour l'obtention du certificat.

Le Ministre Nizigama a souligné qu'avoir un nombre aussi important de formateurs, est une aubaine pour le gouvernement du Burundi qui s'est fixé comme

objectif la professionnalisation de ces corps de défense et de sécurité, en vue de les rendre compétitifs sur la scène internationale. Il a saisi cette occasion pour féliciter ces nouveaux formateurs qui viennent d'être accueillis dans les rangs des autres formateurs en matière de droits de l'homme.

Pour sa part, M. José Maria Aranaz, chef de cabinet au Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), a indiqué au nom du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, que la formation en droits de l'homme devrait être intégrée, de manière systématique et pragmatique, dans le curriculum de toutes les institutions de formation des corps de défense et de sécurité.

La formation en droits de l'homme n'est pas en soi suffisante, a précisé M. Aranaz, en faisant remarquer que des mécanismes de redevabilité doivent être mis en place dans tous les corps de défense et de sécurité. De la sorte, a-t-il noté, en cas de violation des droits de l'homme, les auteurs devraient être sanctionnés administrativement ou pénalement.

Evolution en matière des droits de l'homme au Burundi

Les différentes sessions de formations sont très utiles à l'endroit des forces de défense et de sécurité pour promouvoir les droits de l'homme.

C'est ce qu'a indiqué, le Président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme au Burundi, Frère Emmanuel NTAKARUTIMANA lors d'un atelier sur la diffusion des droits de l'homme au Burundi.

Frère Emmanuel NTAKARUTIMANA a précisé que

cette formation en droits de l'homme est utile en ce sens qu'elle permettra aux formateurs de former leurs collègues dans différentes unités.

Quant à la situation des droits de l'homme au Burundi, Frère Emmanuel NTAKARUTIMANA a déclaré qu'il y a une nette évolution en matière des droits de l'homme au Burundi car les relations entre la police et le Service National de Renseignement sont bonnes.

Présentation du rapport d'activités des partis politiques agréés durant le mois d'août 2014

L'Assistant du Ministre de l'Intérieur, M. Ténence Ntahiraja a présenté lundi le 01 septembre 2014, le rapport d'activités des partis politiques agréés au Burundi durant le mois d'août 2014. Sur environ 43 partis politiques agréés au Burundi, a-t-il précisé, seuls 17 ont réalisé chacun au moins une activité, et sur les 129 communes qui composent le Burundi, au moins 104 ont pu héberger chacune, au moins une activité d'un parti politique, a-t-il indiqué.

Le rapport explique que parmi les 17 formations politiques qui ont réalisé chacune au moins une activité durant le mois d'août, le parti CNDD-FDD a pu organiser au moins 393 réunions dans 12 provinces, suivi par le parti MSD qui a pu organiser 38 réunions dans 12 provinces. M. Ntahiraja a ajouté que le parti Sahwanya FRODEBU a pu organiser au moins 30 réunions dans 11 provinces ; le parti FNL au moins 28 réunions dans neuf provinces ; le parti MRC-Rurenzangemero au moins 24 réunions dans quatre provinces ; le parti UPRONA au moins 21 réunions dans 16 provinces du pays ; le parti Sahwanya-FRODEBU Nyakuri au moins 13 réunions dans cinq provinces; le parti UPD-Zigamibanga au moins huit

réunions dans cinq provinces ; le parti CNDD au moins trois réunions dans trois provinces ; le parti PARENA au moins trois réunions dans deux provinces et le parti FROLINA au moins deux réunions dans une province. Six partis politiques ont pu organiser chacun une réunion dans une province, à savoir APDR, Kaze-FDD, MSP-Inkinzo, PALIPE-Agakiza, PASIDE-Imboneza et PIEBU, a-t-il poursuivi. D'après M. Ntahiraja, même si les activités des différents partis politiques agréés au Burundi se sont très bien déroulées au cours du mois d'août 2014, quelques incidents se sont produits sur terrain. C'est le cas de la province Bubanza pour le parti MRC-Rurenzangemero, la province Gitega pour les partis MSD et Sahwanya FRODEBU, la province Karusi pour le parti Sahwanya-FRODEBU et Kayanza pour les partis MRC Rurenzangemero et Kaze-FDD. En province Muramvya des jeunes du MSD s'en sont pris aux jeunes du parti CNDD-FDD, tandis qu'à Kirundo, le parti Sahwanya-FRODEBU a eu des problèmes avec les autorités administratives en commune Bwambarangwe, a conclu M. Ntahiraja.

Formation des responsables des rédactions sur la couverture médiatique des élections de 2015

L'Union burundaise des journalistes (UBJ), en collaboration avec la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ), a organisé depuis lundi le 01 septembre 2014 à la Maison de la presse de Bujumbura, une session de formation de trois jours, à l'intention des responsables des rédactions des différents médias.

Avant la fin de cette année, deux autres sessions de formation seront organisées pour les mêmes bénéficiaires. Selon le président de l'UBJ, M. Alexandre Niyungeko, cette formation diffère des autres, d'autant plus qu'il s'agit d'échanger des expériences en se basant sur les élections qui ont eu lieu au Burundi en 2005 et en 2010. Les médias vont réfléchir sur la manière de travailler, en soulignant ce qu'il faut capitaliser et ce qu'il faut changer par rapport au travail accompli lors des deux élections précédentes, pour satisfaire la population à servir. Pour le président de l'UBJ, les responsables des rédactions vont partager ce qu'ils auront conclu avec les journalistes des différents médiums.

Pour le chargé du Bureau Afrique de la FIJ, M. Louis Thomasi, l'expérience a montré que la couverture des élections n'est pas aussi simple qu'on le pense. Des fois, les journalistes se heurtent aux difficultés quand l'opinion nationale les associe aux partis politiques ou quand ils se comportent comme des adhérents aux formations politiques. Il a exhorté les journalistes burundais à ne jamais porter la casquette d'appartenance à un quelconque parti politique au moment du reportage électoral. L'impartialité doit être une règle dans ce moment, a-t-il insisté, en ajoutant que les journalistes sont plutôt des éclaireurs des citoyens.

Les parents appelés à l'espacement des naissances

Un espacement raisonnable des naissances permet à la mère de pouvoir récupérer les forces nécessaires pour s'occuper de la vie du nouveau-né et travailler pour le développement de sa famille et la communauté dans laquelle elle vit, indique le Dr Juma Ndereye, directeur du Programme national pour la santé de la reproduction (PNSR), au ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida.

Pour le Dr Ndereye, le Burundi fait face aux "quatre trop" en matière de santé de la reproduction. Il cite les grossesses trop précoces chez des jeunes filles de moins de 18 ans, lesquelles sont potentiellement susceptibles de développer plu-

sieurs complications qui peuvent emporter leurs vies. Des grossesses à très haut risque conçues par des femmes trop âgées pour procréer (au-delà de 35 ans).

Troisièmement, des grossesses trop rapprochées alors qu'il y a un minimum recommandé par les experts sanitaires en ce qui concerne "l'espace intergénéral"

Pour lui, au Burundi, on assiste à beaucoup de grossesses trop rapprochées qui ne permettent pas aux bébés de bénéficier d'une attention suffisante de la part de leurs mères.

Les grossesses trop rapprochées entraînent des mortalités plus éle-

vées pour n'avoir pas pu marquer une pause suffisante pour se remettre des grossesses antérieures, dit le Dr Ndereye.

Quatrièmement, les grossesses trop nombreuses. Au Burundi, affirme le Dr Ndereye, on considère qu'au-delà de la cinquième grossesse, la femme court un très grand risque.

Voilà pourquoi il y a un lien étroit entre l'espacement des naissances et le ratio de mortalité maternelle et infantile au Burundi, et la volonté politique affichée consiste à agir sur les quatre "trop" pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant, souligne le Dr Ndereye.

Sensibilisation sur la stratégie de l'EAC en matière de facilitation du transport et du commerce

Le ministère à la Présidence chargé des Affaires de la Communauté Est Africaine a organisé, du 2 au 3 septembre 2014, dans les enceintes de l'hôtel San Safari de Bujumbura, un atelier de consultation et de sensibilisation sur la stratégie de la Communauté est-africaine (EAC) en matière de facilitation du transport et du commerce.

Organisé à l'intention des hauts cadres des institutions et ministères techniques, des représentants des organisations internationales et partenaires du développement de l'intégration régionale, des représentants du secteur privé et de la société civile et des cadres du ministère en charge des Affaires de l'EAC.

L'atelier a pour objectif de recueillir les avis et considérations de toutes les parties prenantes intéressées par ladite Stratégie.

Procédant au lancement des

travaux de l'atelier, M. Jean Rigi, Secrétaire Permanent au ministère en charge des Affaires de l'EAC, a indiqué que l'atelier de sensibilisation rentre dans le cadre de la recommandation de la 11^{ème} réunion du Conseil sectoriel sur les transports, les communications et la météorologie tenue du 23 au 27 juin 2014 à Arusha en Tanzanie qui demandait aux Etats partenaires de s'engager à adopter de nouvelles règles et procédures du cadre du transport et du commerce et de les adapter aux normes et standards régionaux afin de promouvoir un développement accéléré, harmonieux et équilibré.

Il s'agit précisément, selon lui, d'une rencontre à triple objectif. Premièrement, l'atelier se veut une occasion d'informer les parties prenantes sur le contenu de la stratégie de l'EAC portant sur la

facilitation du transport et du commerce, et sur les enjeux connexes pour le Burundi. En deuxième lieu, l'atelier compte permettre aux parties prenantes de s'approprier de la stratégie et permettre ainsi aux citoyens de saisir les opportunités y relatives. En troisième lieu, les participants auront l'occasion de mettre en œuvre la directive du Conseil sectoriel sur les transports, les communications et la météorologie tenu à Arusha.

Pour que la stratégie soit une réussite, M. Rigi appelle les parties prenantes intéressées à combiner leurs énergies et le savoir-faire pour analyser dans les fins détails de la stratégie dont la mise en œuvre effective passe par l'appropriation et la coopération dans le développement des programmes du secteur.

Atelier de renforcement des capacités sur la prise en compte du genre dans le travail parlementaire

L'égalité entre les hommes et les femmes est l'une des priorités de la politique du gouvernement du Burundi. Cela a été dit ce mardi 02 septembre 2014 par le 2^{ème} Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Honorable François KABURA à l'occasion de l'ouverture de l'atelier de 3 jours à Bujumbura sur le renforcement des capacités sur la prise en

compte du genre dans le travail parlementaire. Au cours de cet atelier, Glorioso BERAHINO, députée, présidente de l'association des femmes parlementaires a déclaré que les femmes se réjouissent de leur représentation dans les différents organes du pays ainsi que leur compétence.

La diaspora Burundaise en Australie assiste les élèves d'origine BATWA

Vingt cinq élèves d'origine BATWA qui vivent dans la zone MIVO en commune et province NGOZI ont reçu ce lundi le 1er septembre 2014, un soutien de dix matelas ayant une valeur d'un million deux cent cinquante mille francs burundais.

Cette aide leur a été octroyée par la diaspora Burundaise vivant en Australie et elle était accompagnée par les représentants de l'association NDERAGAKURA qui a initié l'idée de regrouper les élèves d'origine BATWA pour les aider à accéder au développement à travers l'éducation.

Les troupes Burundaises récupèrent 6 villes en Somalie

L'ambassadeur de Somalie au Burundi a révélé à la presse que les troupes Burundaises opérant au sein de l'Amisom en Somalie ont récupéré 6 villes qui jusque là étaient occupées par les terroristes Al Shabab. Cette information a été relayée à la presse par le colonel Réverien Ndayambaje, commandant des troupes Burundaises opérant en Somalie. Le diplomate Somalien a indiqué à la presse que cela va permettre au gouvernement Somalien de rouvrir les écoles et les centres de santé, mais aussi de remettre les gens au travail.

Publication des résultats de l'OBR au mois d'août

Les recettes provisoires prélevées par l'Office burundais des recettes (OBR) au mois d'août 2014 s'élèvent à 53,05 milliards F de Burundais, un montant inférieur de 0,34 milliard par rapport aux prévisions établies pour ce mois, soit un écart de 0,64%, a-t-on appris jeudi d'un communiqué de presse de cet office. Par rapport aux résultats enregistrés à la même époque l'an dernier (47,59 milliards), les recettes de l'OBR présentent une croissance de 5,46 milliards de F Burundais, soit 11,48%, a-t-on indiqué.

En chiffres cumulés, les recettes de l'OBR depuis le début de l'année 2014 s'élèvent à 398,16 milliards de F Burundais, selon le communiqué de presse qui ajoute que ces chiffres dépassent les recettes correspondantes de l'an passé à hauteur de 34,57 milliards (+9,51%).

Par ailleurs, l'OBR vient d'annoncer l'ouverture d'un bureau de dédouanement au poste de Gasenyi en commune Busoni dans la province Kirundo (nord). L'ouverture de ce bureau s'inscrit dans le cadre de la

facilitation des affaires pour la décentralisation des services des Douanes et Accises. Ce nouveau bureau de dédouanement, précise-t-on, desservira les centres commerciaux de Kirundo, Ngozi, Musinga et Karusi pour le dédouanement des marchandises passées par ce poste frontalier. Le nouveau bureau de dédouanement vient

répondre aux préoccupations de la population, de l'administration locales et des opérateurs économiques concernant la longueur des circuits pour le dédouanement des marchandises entrées par ce poste à destination des centres susmentionnés.

L'OBR demande aux différents bénéficiaires en général et à l'administration locale en particulier de protéger ce poste contre toute tentative de fraude et toute forme de perturbation.

L'équipe burundaise URUNANI remporte le championnat de la Zone 5

L'équipe burundaise URUNANI a remporté le championnat de la Zone 5 en éliminant l'équipe kenyane Kenya Port Authority sur un score de 68 à 59. URUNANI n'a pas perdu aucun match depuis les débuts de la compétition qui a opposé les équipes venues des pays de l'Afrique de l'Est. Le président de cette équipe demande aux amateurs de basket-ball et surtout aux fans de son équipe de venir nombreux les accueillir à l'Aéroport Interna-

tional de Bujumbura ce lundi 1er septembre 2014 à minuit.

A titre de rappel, l'équipe URUNANA qui avait remporté ce championnat l'année passé a failli ne pas participer au tournoi en raison du manque de mayen, n'eut été l'intervention à la dernière minute du Président de la République Pierre NKURUNZI-ZA.

Relance du championnat national d'athlétisme est attendue samedi prochain à Ngozi

Le gouvernement burundais procédera samedi le 06 septembre 2014, au chef-lieu de la province Ngozi, à la relance du championnat national d'athlétisme, a-t-on appris ce mardi le 02 septembre 2014 à Bujumbura du ministre burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, M. Adolphe Rukenkanya.

Il a souligné que cet événement intervient plus de 20 ans après l'organisation du dernier championnat national d'athlétisme. Cette compétition, a-t-il fait remarquer, verra la participation des athlètes des écoles secondaires et de l'université, des représentants des corps de défense et de sécurité, ain-

si que des athlètes civils représentant toutes les 17 provinces du pays.

L'organisation de ce championnat, a-t-il dit, entre aussi dans le cadre des préparatifs pour des championnats régionaux et internationaux d'athlétisme auxquels le Burundi pourrait participer dans les années à venir en cas d'alignement de bons athlètes. A l'agenda de ce championnat, il est prévu des courses sur les 100, 400, 800 et 5000 mètres, ainsi que le lancement du disque, le saut en longueur et le triple saut, a-t-on signalé.

**Direction de la Communication et
de l'Information**